

Grande consultation jeunesse 2019

Pour la première fois cette année, la Grande consultation jeunesse a été pensée, créée et organisée par un [comité organisateur](#) formés de jeunes!

ALLUME! Ce qui nous préoccupe.

La Grande consultation jeunesse 2019 portera sur les préoccupations des jeunes d'aujourd'hui. Ce qui les dérange, ce qui les inquiète, ce qui vient les chercher. Orientée vers la recherche collective de solutions, l'événement permettra aussi aux jeunes de s'exprimer sur ce qu'ils pensent qu'on devrait faire collectivement pour régler ces situations. Ce sur quoi il faut qu'on allume! Finalement, lors de la soirée Micro-Ouvert, la GCJ sera aussi l'occasion pour que les jeunes expriment ce qui les allument eux, ce qui les anime, les passionne.

La Grande consultation jeunesse est un événement annuel qui rassemble près de 200 jeunes, âgés de 12 à 30 ans et de partout au Québec. Ils sont invités à venir discuter et prendre parole sur des enjeux qui les concernent et à identifier des solutions et émettre des recommandations. Celles-ci sont ensuite transmises aux élus afin qu'elles soient prises en considération dans l'élaboration des projets de loi et politiques publiques. Un rapport contenant les témoignages et recommandations des jeunes est par la suite diffusé et transmis aux élus.

Pour plus d'information et pour s'inscrire, visitez le site de l' l'événement

<https://sites.google.com/view/gcj2019/gcj-2019>

La Grande Consultation jeunesse est financé par le Secrétariat à la jeunesse, dans le cadre de la [Stratégie d'action jeunesse](#) du gouvernement du Québec.

GRANDE CONSULTATION JEUNESSE

ORGANISÉE PAR



CE QUI NOUS
PRÉOCCUPE.

HÔTEL
LE CONCORDE
À QUÉBEC
12 ET 13 NOVEMBRE 2019

POUR INFORMATION : 514 388-7942
f @COALITIONINTERJEUNES
#GCJ2019



Le Regroupement
des Auberges du cœur du Québec



RÉRAQ
Regroupement des écoles de la
rue accréditées du Québec

ROCLD
REGROUPEMENT DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS
DE LUTTE AU DÉPENDANCE



Secrétariat
à la jeunesse

Québec



Lancement du rapport de la Grande consultation jeunesse 2018

Montréal, dimanche 9 juin 2019 – Au sein des locaux de l'organisme En Marge 12-17, la Coalition Interjeunes a officiellement lancé aujourd'hui le rapport de la Grande consultation jeunesse 2018. D'une vingtaine de pages, le document rend compte des discussions et réflexions articulées par les jeunes lors de l'événement ayant pour thème #Je suis...au-delà des étiquettes qui s'est tenu l'hiver dernier réunissant 170 jeunes de partout au Québec.

Les échanges de la consultation portaient sur ce qui participe et nuit à la construction identitaire des jeunes, particulièrement dans les contextes scolaires, familiaux, professionnels et sociétaux. Les discussions animées ont permis d'entendre les points de vue de jeunes qui ont rarement l'occasion de s'exprimer dans les sphères publiques. De nombreuses recommandations touchant les milieux politiques, scolaires, de la santé et même médiatiques sont également présentées dans ce rapport. On y souligne plus particulièrement l'importance de faire de la sensibilisation et de l'éducation populaire et aussi, d'écouter et de considérer la parole des jeunes.

La richesse et la nouveauté de leurs propos démontrent l'intérêt d'accorder davantage d'espace d'expression aux jeunes, qui sont fiers et heureux de constater que leur parole est écoutée par le politique. « Je pense que les gens plus vieux sont repartis avec un esprit plus ouvert et les jeunes avec plus d'assurance qu'il y aura un changement dans la

société », a dit Stéphanie Smith Baron, ancienne participante présente au lancement du rapport pour témoigner de son expérience. Elle était accompagnée de Jean-Victor Blouin et de Demetry Cloutier (en visioconférence) qui, tout comme elle, sont devenus membres du comité organisateur de l'édition 2019.

Le lancement du rapport, capté par vidéo, est disponible dans son intégralité sur la page [Facebook de la Coalition Interjeunes](#).

À PROPOS DE GRANDE CONSULTATION JEUNESSE

Financée par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de sa [Stratégie d'action jeunesse](#), la Grande Consultation jeunesse a pour objectif de donner la parole aux jeunes pour qu'ils s'expriment sur des enjeux qui les touchent et ensuite, de diriger leurs recommandations vers le politique, afin qu'elles soient prises en considération dans l'élaboration des projets de loi et politiques publiques.

À PROPOS DE LA COALITION INTERJEUNES

La Coalition Interjeunes rassemble les regroupements d'organismes communautaires autonomes jeunesse qui œuvrent auprès des jeunes dans une perspective de transformation sociale et d'amélioration de leurs conditions de vie. Les organismes membres de la Coalition Interjeunes sont le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD), le Regroupement des organismes communautaires québécois en travail de rue (ROCQTR) et le Regroupement des écoles de rue accréditées du Québec (RÉRAQ).

Marie Anne Guichandut, coordonnatrice de la Coalition
Interjeunes

514 506-5726 | coordination@interjeunes.org



COMMUNIQUÉ // Près de 170 jeunes réunis à la Grande consultation jeunesse

Québec, 21 novembre 2018. – La Coalition Interjeunes a accueilli près de 170 jeunes lors de la 4e édition de la Grande consultation jeunesse (GCJ), qui a eu lieu les 19 et 20 novembre à l'Hôtel Le Concorde de Québec.

Sous le thème **#JeSuis... au-delà des étiquettes**, les jeunes ont participé à une série d'ateliers leur permettant de s'exprimer sur le sujet et de dire haut et fort leurs impressions, émotions et compréhensions des étiquettes sociales. Il a été question de ce qui participe ou nuit à la construction identitaire des jeunes, particulièrement dans quatre contextes dans lesquels ils et elles évoluent : l'école, la famille, l'emploi et la société.

À la question : «Que pouvez-vous faire concrètement pour éviter de donner des étiquettes au premier regard et ne pas porter de jugement?» Une jeune présente a répondu : *«Participer à des événements comme la grande consultation!»* Lors de la plénière finale où les jeunes ont énoncé leurs recommandations, nous avons pu entendre l'un d'entre eux nous dire : *«J'ai toujours pensé que j'étais seul et que je n'avais*

aucun pouvoir de faire avancer les choses. Aujourd'hui en regardant cette salle, on peut aller vraiment loin!»

Des élu.e.s, des attaché.e.s politique et différents observateurs.trice.s étaient présent.e.s pour entendre la parole des jeunes. Mentionnons la présence de M. Samuel Poulin, adjoint parlementaire du premier ministre (volet jeunesse), de M. Sol Zanetti, député de Jean-Lesage, et de Mme Méganne Perry-Melançon, députée de Gaspé.

Orientée vers la recherche collective de solutions, la GCJ a pour mission de consulter les jeunes sur des enjeux qui les touchent et de diriger leurs recommandations vers le politique, afin qu'elles soient prises en considération dans l'élaboration des projets de loi et politiques publiques. Un rapport contenant les témoignages et recommandations des jeunes sera diffusé et transmis au politique à la fin janvier 2019.

À PROPOS DE LA COALITION INTERJEUNES

La Coalition Interjeunes a été créée dans le but de rassembler les regroupements d'organismes communautaires autonomes jeunesse qui oeuvrent auprès des jeunes dans une perspective de transformation sociale et d'amélioration de leurs conditions de vie. Les organismes membres de la Coalition Interjeunes sont le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des Auberges du coeur du Québec (RACQ), le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD), le Regroupement des organismes communautaires québécois en travail de rue (ROCQTR) et le Regroupement des écoles de rue accréditées du Québec (RÉRAQ).

– 30 –

Renseignements et demandes d'entrevues

Joakim Lemieux, responsable des communications du ROCAJQ

[Compte rendu de la Grande consultation jeunesse sur l'exclusion sociale](#)

Montréal, lundi 29 janvier 2018 – La coalition a déposé vendredi dernier le [compte rendu de la Grande consultation jeunesse sur l'exclusion sociale](#). Le document contenant maintes recommandations émises par les jeunes pour un Québec plus inclusif en matière d'emploi, de santé et de services sociaux, d'éducation et de justice et de sécurité publique, a été envoyé au gouvernement et aux élu.e.s des partis de l'opposition.

La Grande consultation jeunesse est un exercice important de prise de parole démocratique auquel participent annuellement près de 200 jeunes de partout au Québec. La dernière édition s'est déroulée les 28 et 29 novembre 2017 à l'Hôtel le Concorde, à Québec.

[Compte rendu de la consultation jeunesse: Écho](#)

de la voix des jeunes: La réussite éducative, ça me concerne!

La coalition Interjeunes a déposé le compte rendu Écho de la voix des jeunes: La réussite éducative, ça me concerne! au gouvernement et aux élus.es des partis de l'opposition. Il s'agit d'une synthèse des réflexions et échanges de la consultation jeunesse organisée par la Coalition Interjeunes les 22 et 23 novembre derniers à laquelle plusieurs membres du ROCLD a participé. Tenue en marge des consultations mises en place par le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, cette consultation, qui a réuni plus de 180 jeunes, avait pour objectif de donner la voix aux jeunes sur la réussite éducative.

Mémoire sur le PL99 modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse

Le 29 septembre 2016, la Coalition Interjeunes présente un mémoire «Renforcer les communautés, pour mieux soutenir les enfants, les jeunes et les familles» dans le cadre des auditions de la Commission de la santé et des services sociaux. Rémi Fraser, du Regroupement des Auberges du coeur du Québec, et Sylvie Norris, du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec, représenteront la Coalition. Dans ce mémoire, la Coalition commente le projet de loi 99 qui apporte quelques modifications à la Loi sur la

protection en présentant certaines réserves ou demandant certaines précisions sur les notions de confidentialité et sur l'inclusion de la notion «d'exploitation sexuelle».

Par ailleurs, la Coalition suggère que les réels enjeux entourant les services de la Protection de la jeunesse soient soulevés et étudiés afin que les services aux jeunes et aux familles soient améliorés dans leur ensemble. Elle suggère aussi que la collaboration entre les services de la Protection de la jeunesse avec les organismes du milieu et les autres services publics soit mieux arrimée et mieux développée.

[2016-09-memoire-interjeunes-pl99-protection-de-la-jeunesse](#)

Projet de loi 70 : Lettre ouverte au ministre François Blais

Montréal, le 21 septembre 2016

Projet de loi 70 : Le Ministre Blais doit trouver un terrain d'entente

Monsieur le Ministre Blais,

Voilà maintenant près d'un an que les débats entourant le projet de loi 70 et le programme Objectif emploi ont cours.

Alors que vous laissez planer le bâillon pour faire adopter cette réforme controversée de l'aide sociale, nous vous

adressons aujourd'hui un ultime appel afin de signifier notre appui à la proposition qui vous a été faite lundi par la Coalition objectif dignité (COD) quant au programme Objectif emploi.

Ces ajustements, raisonnables et significatifs, assure selon nous au programme Objectif emploi davantage de gage de succès, respecte l'autonomie et la dignité des jeunes et ne risque pas d'appauvrir ceux et celles qui éprouvent plus de difficultés à suivre un programme.

Nous sommes d'accord avec vous lorsqu'il est question du manque d'accompagnement des jeunes assistés sociaux par les agents d'aide socioéconomique. Toutefois, si les agents manquent de levier pour rencontrer les jeunes et que ceux-ci sont parfois réticents à leur égard, c'est, d'une part, parce que votre ministère s'est privé lui-même de 25% de ses ressources destinées à l'accompagnement, et, d'autre part, parce que cette déshumanisation des services à créer un gouffre entre l'institution et les jeunes, détruisant le fragile lien de confiance qui doit les unir. Qui plus est, les règles de gestions sont venues alourdir le travail de vos agents et ont rendu difficile la catégorisation des jeunes.

La COD propose d'accompagner les jeunes dès les premiers moments d'une demande d'aide sociale. Or nous croyons que cela permettrait de lancer un message d'ouverture aux jeunes, réduire le stress entourant une première demande et rétablir un lien positif entre les agents et les jeunes, plutôt que de renforcer un rapport de contrôle. Cette procédure a fait ses preuves par le passé et ne peut être que bénéfique lorsque viendra le temps pour les jeunes visés de s'engager dans un programme d'employabilité et de formation.

De plus, l'uniformisation des allocations de participation (260\$/mois) pour tous les volets du programme (emploi, formation, autres enjeux) permettrait de ne pas hiérarchiser les parcours des jeunes et de les soutenir équitablement en

respectant leur rythme et leur choix. De cette façon, un ou une jeune pourra régler un problème de toxicomanie ou retourner à l'école sans perdre au change l'équivalent de deux épiceries par mois !

Nous croyons également nécessaire de donner la possibilité aux jeunes de se retirer du programme à tout moment ainsi que de prévoir des pénalités financières qui n'affectent pas le montant de base de l'aide sociale. Il nous semble qu'à ce stade des débats, la démonstration quant aux effets qu'auront les coupures sur le montant de base de 623\$/mois n'est plus à faire. Lutter contre la pauvreté, la criminalité et l'itinérance ne peut se faire par des mécanismes permettant de réduire le montant de survie des jeunes déjà largement en deçà du minimum requis pour couvrir les besoins de bases reconnus.

Mais même avec ces ajustements, tout ne sera pas réglé.

En effet, l'implantation d'une telle mouture du programme Objectif emploi ne saurait avoir l'impact espéré sans s'accompagner d'investissements massifs dans les ressources des Centres locaux d'emploi afin que votre ministère ait les moyens de ses ambitions. De plus, il sera nécessaire de s'attaquer au manque d'adaptabilité et de flexibilité des programmes actuels, ainsi que la faiblesse de l'offre de programmes destinés aux jeunes en situation de précarité.

Nous représentons 344 organisations intervenant directement auprès des jeunes, à savoir autant de maisons de jeunes, de groupes en travail de rue et de lutte au décrochage scolaire, d'écoles de la rue et d'Auberges du cœur qui visent en principe les mêmes objectifs que vous : permettre aux jeunes, à tous les jeunes, de prendre leur place dans la société québécoise.

Malgré notre vive opposition au projet de loi 70 et au programme Objectif emploi tels que vous l'avez proposé, nous croyons que des intersections peuvent exister entre nos

préoccupations et vos objectifs.

Pouvons-nous tenter de trouver ensemble des solutions plus constructives ?

Il ne fait aucun doute pour nous que les propositions qui sont sur la table constituent un important pas en avant dans la résolution de l'impasse que représente le projet de loi 70.

Tristan Ouimet Savard, Coordonnateur au Regroupement des Auberges du coeur du Québec (RACQ)

Sylvie Norris, Directrice générale du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)

Mélanie Marsolais, Directrice du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD)

Nicholas Legault, Directeur du Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ)

– 30 –

Renseignements :

Isabelle Gendreau

Cellulaire : 438-390-3985



COALITION INTERJEUNES

www.interjeunes.org

Les organismes membres de la Coalition Interjeunes sont : le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), le

Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD), le Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue (ROCQTR). Interjeunes représente plus de 344 organismes fréquentés par 370 000 jeunes partout au Québec.

L'action communautaire autonome jeunesse est composée de groupes qui travaillent au quotidien avec des milliers de jeunes en les impliquant dans leur communauté, en les éduquant à une citoyenneté active, en créant des liens entre les générations, en les appuyant et les accompagnant dans leur insertion sociale et économique. Nous croyons qu'il est important de reconnaître l'apport de ces groupes dans le développement social et économique du Québec, et ce, en leur attribuant la place qui leur revient.

Invitation-Conférence de presse de la Coalition Interjeunes

RÉFORME DE L'AIDE SOCIALE : DES REGROUPEMENTS D'ORGANISMES JEUNESSE INTERPELLERONT LE PREMIER MINISTRE

Montréal, le 19 mai 2016 – Alors qu'on apprenait la semaine dernière en commission parlementaire les intentions de François Blais, ministre du Travail, de l'Emploi et de la

Solidarité sociale, quant aux champs d'intervention privilégiés par le programme Objectif emploi ainsi que les modalités des pénalités financières, six regroupements nationaux représentant 344 organisations intervenant directement auprès des jeunes interpellent le Premier ministre Philippe Couillard, responsable de la jeunesse, afin qu'il intervienne dans l'étude en cours du projet de loi 70.

Les organisations, membres de la [Coalition Interjeunes](#), invitent les médias à une conférence de presse au cours de laquelle elles présenteront les incohérences du programme Objectif emploi ainsi que leurs demandes au Premier ministre.

Date : le mardi 24 mai 2016

Heure : 10 h 00

Lieu : Parc Charles-S.-Campbell (devant le chalet, au centre du parc)

Rue Gareau (entre les rue Champlain et Alexandre-de-Sève) – entre la rue Ste-Catherine est et le boul. René-Lévesque est, Montréal, QC H2L 2V2

S'il pleut, nous serons au Centre communautaire St-Brigide, 1174, rue de Champlain

Des représentant-e-s des organisations suivantes seront présent-e-s sur place et disponibles pour des entrevues et pour répondre aux questions des journalistes :

- Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ)
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)
- Regroupement des organismes communautaires de lutte au décrochage (ROCLD)
- Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec (RÉRAQ)

Renseignements :

Isabelle Gendreau

Cellulaire : 438-390-3985

Groupes:

- [Regroupement des Auberges du coeur du Québec](#)
-

Communiqué - Réforme de l'aide sociale : des regroupements d'organismes jeunesse réclament l'intervention du premier ministre

Montréal, le 24 mai 2016 – Dans le cadre de l'étude en cours du projet de loi 70, six regroupements nationaux représentant 344 organisations intervenant directement auprès des jeunes interpellent le Premier ministre Philippe Couillard, responsable de la jeunesse, afin qu'il intervienne auprès du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur François Blais. La semaine dernière en commission parlementaire, ce dernier a précisé ses intentions règlementaires quant aux pénalités ainsi que les trois champs d'intervention privilégiés par le programme Objectif emploi (emploi, formation, habiletés sociales). En réaction à ces précisions, les regroupements membres de la Coalition *Interjeunes* demandent au Premier ministre de retirer toutes dispositions du programme Objectif emploi imposant des

coupures en deçà du montant de l'aide sociale et de s'assurer que l'accompagnement et les services offerts soient volontaires, respectent les aspirations des jeunes ainsi que l'autonomie des groupes déjà actifs sur le terrain.

Présents dans toutes les régions du Québec et offrant aux jeunes des milieux de vie, de l'hébergement, du soutien scolaire et de l'accompagnement par le travail de rue, les organismes soulignent quelques avancées dans le dossier, notamment le supplément de 260\$ accordé aux personnes effectuant un retour aux études. « Toutefois, précise Isabelle Gendreau, du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, le ministre Blais n'a toujours pas fait la démonstration que le caractère coercitif du programme Objectif emploi est la meilleure solution à privilégier ». Selon Mme Gendreau, « après plusieurs mois de délibération, il est temps que cesse ce dérapage et que le Premier ministre intervienne pour garantir que la réforme en cours n'appauvrisse pas davantage ceux et celles qui auront plus de difficultés à suivre le programme ». Rappelons que les pénalités prévues au programme Objectif emploi pourraient aller jusqu'à réduire l'aide sociale à 399\$/mois, ce qui représente le tiers du montant requis pour combler les besoins de base.

Pour Marie-Andrée Gauthier, du Regroupement des organismes communautaires de lutte au décrochage, « il est impératif de travailler en amont afin de prévenir le décrochage scolaire et d'augmenter l'offre des programmes de retour aux études, plutôt que de contraindre les jeunes à participer à des mesures déjà largement inadéquates et insuffisantes. Nous croyons que le programme devrait connaître et reconnaître les alternatives de formation », précise-t-elle.

En ce sens, Danielle Goulet, présidente du Regroupement des écoles de rue accréditées du Québec (RÉRAQ), rappelle au premier ministre que les Écoles de rue sont des lieux privilégiés de développement des habiletés sociales et de raccrochage scolaire. « En limitant la prime de 260\$ aux

premiers demandeurs d'aide sociale, le programme Objectif emploi rate son coup en n'assurant pas un soutien au raccrochage scolaire à tous les jeunes dans le besoin, dont ceux qui sont déjà en formation », ajoute-t-elle. Du même souffle, Sylvie Norris, du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec, rappelle qu'« une multitude de groupes communautaires travaillent déjà avec succès et de façon volontaire avec ces jeunes pour les soutenir dans leur développement des habiletés sociales en vue d'une intégration en emploi et que ces groupes n'ont pas d'entente cadre avec le gouvernement ».

La Coalition Interjeunes est grandement inquiète du sort qui sera réservé aux jeunes qui seront pénalisés et exclus du programme Objectif emploi. Tout en appuyant les revendications de la Coalition Objectif dignité, les regroupements demandent au premier ministre de rectifier la situation et d'assumer pleinement son rôle de responsable de la jeunesse.



– 30 –

Renseignements :

Isabelle Gendreau

Cellulaire : 438-390-3985

COMMUNIQUÉ : La Coalition Interjeunes salue la vision proposée par le gouvernement



**COALITION
INTERJEUNES**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Nouvelle Politique québécoise de la jeunesse

La Coalition Interjeunes salue la vision proposée par le gouvernement

Montréal, le 30 mars 2016 – Dans le cadre du lancement de la nouvelle Politique québécoise de la jeunesse, la Coalition Interjeunes salue l'effort du gouvernement de soutenir tous les jeunes dans une perspective de développement de leur autonomie et de leur capacité d'agir. Soulignons aussi l'effort notable du gouvernement de développer une approche particulière pour répondre aux besoins des jeunes des premières nations. La Politique prévoit encourager la persévérance scolaire, l'intégration en emploi, la participation citoyenne, l'acquisition de saines habitudes de vie et l'entrepreneuriat qui sont des préoccupations importantes pour tous les jeunes du Québec.

Une politique jeunesse est un appel à l'ensemble de la société québécoise à se mobiliser afin de permettre à chaque jeune de trouver sa place et de participer pleinement au développement

du Québec. À cet effet, tous les ministères du gouvernement seront appelés à relever le défi et ils devront le faire en affichant une cohérence entre leurs diverses actions.

« Nous nous attendons à ce que l'expertise acquise auprès des jeunes depuis plusieurs décennies, dans l'ensemble des groupes communautaires de notre coalition, soit reconnue concrètement dans la future Stratégie d'action jeunesse », ajoute Mélanie Marsolais, directrice générale du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage.

D'autres défis d'actualité doivent aussi faire l'objet de l'attention gouvernementale et requièrent des actions rapides, notamment l'exploitation sexuelle des jeunes, la radicalisation et la prévention de la criminalité. La Coalition Interjeunes espère que les prochaines actions gouvernementales cibleront le soutien aux milieux de vie et mettront de l'avant des mesures d'accompagnement tel que développé dans les organismes communautaires autonomes jeunesse.

La Coalition Interjeunes étant constituée de plusieurs regroupements touchant des réalités diverses, chacun commentera la politique jeunesse en fonction de leurs enjeux spécifiques.

Pour info :

Mélanie Marsolais, Coalition Interjeunes: 514-572-2049

COALITION INTERJEUNES

www.interjeunes.org

Les organismes membres de la Coalition Interjeunes sont : le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des organismes

communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD) et le Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue (ROCQTR). Interjeunes représente 320 organismes fréquentés par 370 000 jeunes partout au Québec.

L'action communautaire autonome jeunesse est composée de groupes qui travaillent au quotidien avec des milliers de jeunes en les impliquant dans leur communauté, en les éduquant à une citoyenneté active, en créant des liens entre les générations, en les appuyant et les accompagnant dans leur insertion sociale et économique. Nous croyons qu'il est important de reconnaître l'apport de ces groupes dans le développement social et économique du Québec, et ce, en leur attribuant la place qui leur revient.
